



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

			Présent	Absent
M.	Éric Gagnon	Parent	X	
Mme	Évelyne Godbout	Parent	X	
Mme	Sandra Lapointe	Parent	X	
Mme	Marie-Michèle Poirier	Parent	X	
Mme	Vicky Robitaille Maranda	Parent	X	
Mme	Véronik Simard	Parent	X	
Mme	Mélanie Gosselin	Enseignante	X	
Mme	Mylène Potvin	Enseignante	X	
Mme	Karine Veilleux	Enseignante	X	
Mme	Nadine Plante Paquet	Enseignante	X	
Mme	Sylvie Morel	Personnel de soutien	X	
Mme	Florence Pierret	Personnel de soutien	X	
Mme	Gaétane Deschênes	Représentante de la communauté	X	

Les personnes suivantes étaient également présentes :

			Présent	Absent
M.	Carl Barrette	Directeur	X	
Mme	Geneviève Giroux	Directrice adjointe	X	
Mme	Valérie Morin	Directrice adjointe	X	
Mme	Marie-Claude Fortin	Technicienne au service de garde	X	
Mme	Annie Rouillard	Technicienne au service de garde	X	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Éric Gagnon accueille les membres et ouvre la séance à 19 h 00.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Gagnon confirme le quorum puisqu'il y a un minimum de quatre parents présents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par Mme Karine Veilleux et résolu d'adopter l'ordre du jour.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2020*

Il est proposé par Mme Sandra Lapointe et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 octobre 2020 soit adopté.



5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2020

Dans un premier temps, pour faire suite aux élections des administrateurs, les membres du conseil d'établissement recevront un formulaire à remplir pour l'autorisation de transmission de renseignements. Idéalement, ces formulaires devront être remplis et retournés à l'école pour la fin novembre.

Quant au calendrier des réunions, ce dernier a été modifié et acheminé aux membres du conseil d'établissement. De plus, les dates de rencontre du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et du comité de parents ont été reçues et M. Barrette les intégrera au tableau des réunions du conseil d'établissement de l'école, puis les transmettra aux membres.

Par la suite, Mme Mylène Potvin prend le relais en faisant un suivi concernant le projet de cirque avec sa classe. Le montage vidéo du cirque est sur le point d'être complété et la collecte de fonds est débutée. De plus, la recherche de commanditaires pour aider à augmenter les dons remis au mouvement d'entraide fonctionne très bien.

6. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de parent présent à la rencontre.

7. APPROBATION DES MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 20-21**

Ce point a été ajouté avec le décret du ministère apportant des changements de date au régime pédagogique. En effet, plutôt que d'avoir trois étapes, cette année il n'y en aura que deux. La première étape se terminera le 22 janvier et la seconde étape couvrira le reste de l'année jusqu'au 23 juin. De ce fait, on propose une modification au calendrier scolaire en reportant la date de fin de la première étape au vendredi 15 janvier 2021 afin de publier le bulletin le 22 janvier 2021. De plus, cette première étape comptera pour 50% de l'année et elle couvrira l'ensemble des compétences qui seront évaluées.

Ensuite, trois journées pédagogiques flottantes viennent s'ajouter au calendrier scolaire. Ces journées qui seront utiles pour la planification doivent être placées selon les besoins de chaque école. Les dates proposées aux membres tiennent compte des besoins de l'école ainsi que du service de garde. Donc, les dates suggérées sont le vendredi 27 novembre 2020, le vendredi 5 février 2021 ainsi que le vendredi 26 mars 2021.

Pour ce qui est des examens du ministère, les dates viennent tout juste d'être reçues et, pour cette année, les examens pour chacune des matières se dérouleront sur une seule journée. Donc, en mathématique, la compétence "résoudre" sera optionnelle.

En terminant, les dates présentées au conseil d'établissement ont été préalablement discutées et approuvées par l'équipe-école et Mme Véronik Simard propose l'approbation des modifications au calendrier scolaire 20-21.

 Approuvé à l'unanimité



8. ADOPTION DU BUDGET 20-21**

Le budget 20-21 a été remis et M. Barrette partage aux membres du conseil d'établissement son analyse de la situation financière de l'école.

Pour débiter, un tableau de l'état de la situation concernant le budget du service de garde est présenté en faisant ressortir les différences en le budget prévisionnel du mois de mai 2020 et celui des premiers mois de l'année scolaire. Entre autres, conséquemment au changement d'horaire, il y a eu une diminution du nombre d'élèves à fréquentation régulière et, en contrepartie, une augmentation de la fréquentation sporadique. Par conséquent, l'école recevra aussi moins d'allocations ministérielles, en plus d'avoir une augmentation de la masse salariale à la suite de la réorganisation à court terme. Une partie du montant du budget pourra être récupéré auprès du ministère selon l'écart qu'il y aurait eu avec un service régulier sans l'existence de la COVID.

Concernant le budget de l'école, il reste encore quelques montants à récupérer pour l'année 2019-2020, mais le budget de l'année dernière devrait se clore avec un déficit d'environ 200 000 \$. Pour ce qui est du budget estimé pour l'année en cours, le déficit prévu est de 395 796 \$.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement a évalué et analysé les différents éléments suivants lors de la prise de décision :

- Le plan de résorption du déficit 2019-2020;
- La réalité pandémique de la COVID;
- Le changement d'horaire;
- Les conséquences de la mise en place de plusieurs vagues de transport dans la journée sur le plan d'effectif;
- Les heures supplémentaires au SDG pour le double diner et le dépassement de ratio-élèves;
- Le respect des bulles-classes;
- Manque d'espace pour la fusion des groupes (à 2 mètres);
- L'absentéisme (plus élevé)
- Le changement de fréquentation au SDG (cent élèves) de régulier vers sporadique;
- La décision du CE de modifier à la baisse le tarif pour la fréquentation du midi, passant de 6,95\$ à 4,65\$;
- L'ajout de ressources au SDG en fin de journée pour l'appel des élèves considérant que les parents ne circulent plus dans l'école;
- L'adaptation des services mise en place considérant les différents besoins (plus précisément sur le plan psychosocial).

CONSIDÉRANT que les mesures permettront d'offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque ayant des difficultés d'apprentissage et que celles-ci ont été prévues dans le cadre du budget de l'établissement;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Florence Pierret que les membres du Conseil d'établissement adoptent le budget 2020-2021 de l'école du Harfang-des-Neiges avec un état financier déficitaire de 395 796 \$.

■ Adopté à l'unanimité

9. FORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DU CE (NOUVELLE GOUVERNANCE SCOLAIRE)*

Ce point sera traité davantage lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement qui aura lieu en décembre où un cahier sera remis.

10. OPP

Pour l'instant, il n'y a pas de suivi à faire. Mais, d'ici la fin du mois de novembre, une première approche sera faite aux parents. C'est à ce moment que les parents seront informés du rôle qu'ils peuvent jouer en intégrant l'organisme de participation parentale.

11. LA VIE À L'ÉCOLE

Pour débiter, du côté du pavillon de HDN 1, Mme Geneviève Giroux mentionne que la routine s'est installée et qu'actuellement l'équipe se prépare à l'arrivée de l'hiver. Du côté des enseignants, on mentionne que les élèves de 2^e année ont eu la visite en visioconférence de l'auteure Émilie Rivard qui a permis aux élèves de comprendre le processus de l'écriture jusqu'à l'impression du livre. De plus, on souligne la fête de l'Halloween qui a été une réussite appréciée de tous. En terminant, l'équipe de 2^e année a aussi fait l'acquisition de pièces de théâtre de lecteur sur le thème de Noël où les enfants auront la chance de se mettre en valeur dans des constructions de pièces de théâtre qui seront diffusées aux parents dans le temps des fêtes.

En ce qui concerne le pavillon de HDN 2, Mme Valérie mentionne que la grande traversée fut une belle réussite. Un second projet est en cours de réalisation dans le cadre des classes extérieures où des pierres ont été installées récemment. Ensuite, on souligne le projet de la classe de Mme Marie-Claude où les élèves tricotent des couvertures pour les sans-abris ainsi que celui de la classe de Mme Joëlle pour la récupération des masques de procédure. En terminant, on mentionne que les classes de 6^e année travaillent sur la réalisation de « Slide » pour la lecture des comptes de Noël aux plus jeunes ainsi que la découverte du djembé et la création d'une chanson thématique pour l'école avec M. Luc Marquis en musique.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.



13. SUIVI DU COMITÉ DE PARENTS AUX PARENTS DU CE

La prochaine rencontre du comité de parents est dans deux semaines, donc il n'y a pas de nouveauté à ce niveau.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Président

Directeur